
ICANN70 | Forum virtuel de la communauté - Présentations de NextGen (1 sur 2)
Lundi 22 mars 2021 – 10h30 à 12h00 EST

DEBORAH ESCALERA: Bonjour à tous, bienvenu à cette séance NextGen première partie. Merci beaucoup aux mentors NextGen qui ont travaillé sans relâche avec les participants NextGen : Cherie Stubbs, Aris Ignacio et Dessalegn Yehuala et excusez-moi par avance si j'ai écorché votre nom. Merci donc beaucoup du travail que vous avez fait avec les NextGen, ils ont travaillé pendant 6 semaines et ont fait un travail extraordinaire.

Je suis Deborah Escalera, je suis directrice du programme NextGen à l'ICANN. Au nom de mon équipe j'aimerais vous souhaiter la bienvenue, vous remercier de votre présence aujourd'hui.

Et sans plus attendre, nous allons entrer dans le vif du sujet, notez que cette séance est enregistrée et suit les normes de conduite attendues et requises par l'ICANN. Les questions et commentaires ne seront lus uniquement que s'ils sont soumis dans la fenêtre questions/réponses. Je vais les lire à haute voix, suivant les instructions du président ou du modérateur de la séance.

Le service d'interprétation simultanée pour cette séance est disponible en anglais, français et espagnol. Cliquez sur l'icône interprétation sur Zoom et sélectionnez la langue dans laquelle vous souhaitez écouter.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Faites-le maintenant, vous trouverez cette icône en bas de votre écran. Et nous avons des présentateurs qui vont faire la présentation en espagnol, donc si vous ne parlez pas ou ne comprenez pas l'espagnol surtout, choisissez la langue de votre choix.

Si vous souhaitez parler, veuillez lever la main dans la salle Zoom, lorsque vous serez appelé par votre nom notre équipe technique de l'ICANN vous permettra d'activer votre micro. Avant de parler assurez-vous d'avoir bien choisi la langue dans laquelle vous allez parler dans le menu d'interprétation. Dites votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous allez parler s'il ne s'agit pas de l'anglais.

Au moment de parler assurez-vous de mettre sur muet tous les autres dispositifs. Dites votre nom pour l'enregistrement et la langue vous laquelle vous parlez si ce n'est pas l'anglais. Au moment de parler, parlez clairement et distinctement et à une vitesse appropriée pour une interprétation exacte de vos propos.

Utilisez le menu déroulant et sélectionnez « répondre à tous les panélistes et participants » afin que tout le monde puisse voir votre commentaire. Veuillez noter que les conversations privées sont uniquement possibles entre les panélistes dans le format webinaire de Zoom. Tout message envoyé par un panéliste ou un participant à un autre participant sera vu par tous les panélistes, hôtes de la séance.

Donc c'est moi qui vais faire défiler les présentations. Donc vous, intervenants, vous devez me dire « diapo suivante » quand vous êtes prêts.

Merci beaucoup à notre équipe de techniciens qui nous accompagnent aujourd'hui, et bien entendu des interprètes qui nous accompagnent aussi.

Sur ce, nous allons commencer. Chaque présentateur intervenant aura 10 minutes pour présenter suivi d'une séance questions/réponses.

On va commencer par Flavia, notre première intervenante. Flavia Carvalho. C'est à vous Flavia.

FLAVIA CARVALHO: Excusez-moi, j'ai un petit problème technique. Un petit instant s'il vous plaît.

DEBORAH ESCALERA: Flavia, lorsque vous êtes prête pour passer à la diapo suivante, dites tout simplement « diapo suivante » s'il vous plait, vous pouvez commencer.

FLAVIA CARVALHO: Bonjour à tous. Je vais vous parler en « portugol » c'est un mélange d'espagnol et de portugais, j'espère que vous allez me comprendre.

Ma présentation porte sur la loi générale sur la protection des données de la santé dans le contexte brésilien. Loi 3700 de l'année 2018.

Je suis avocate au Brésil et j'ai étudié pendant de nombreuses années le droit et la technologie. Et dans le cadre de mon travail je vais donc

vous parler de données à caractère sensible, à savoir les données qui sont susceptibles d'avoir un grand impact sur la vie d'autres personnes si elles sont diffusées.

Par conséquent, ces données on doit en prendre particulièrement soin, c'est-à-dire les protéger avec une attention toute particulière.

Au Brésil, à partir de l'approbation de cette loi sur les données à caractère personnel, les données à caractère sensible sont considérées comme étant les données liées à la santé, au genre, aux opinions politiques, confessions religieuses, etc.

Est-ce qu'on m'entend bien ? Est-ce que quelqu'un peut me répondre sur le chat ?

DEBORAH ESCALERA: Oui, oui, on vous entend, Flavia, allez-y.

FLAVIA CARVALHO: Donc les associations de médecins et sanitaires gèrent toute une série de données, depuis des registres financiers jusqu'aux informations sur des mutuelles et des données très sensibles. Dans ce genre de cas, dans une situation de fuite de données, l'impact sur la vie des personnes serait très important.

Alors quelques prémisses d'abord. Diapo suivante s'il vous plait. Suivante s'il vous plait. Merci.

La discussion sur la loi générale des données à caractère personnel n'est pas récente au Brésil, elle a commencé en 2018, c'est la date à laquelle cette loi a été approuvée – je vous l'ai dit – mais elle est entrée en vigueur en 2020.

Dans le secteur de la santé, il existait d'autres lois, d'autres textes législatifs mais il y avait un manque d'homogénéité et le cadre civil de l'internet, qui est un microsystème de protection de données au Brésil, n'était pas suffisant pour pouvoir couvrir toutes les situations. Par conséquent, avec l'adoption de la loi générale sur la protection des données au Brésil, la protection et également la vision du Brésil vis-à-vis du monde s'est amélioré en termes de confiance pour établir des relations avec d'autres pays. Parce que ce qui est important c'est que les pays disposent d'une loi générale sur la protection des données à caractère personnel.

Il est important également de noter que l'auteur de données à caractère personnel au Brésil a été modifié. C'est-à-dire que même si le numéro de registre, le passeport, etc., ne peuvent pas être identifiés il faut pouvoir conjuguer cela avec d'autres données si on veut identifier une autre personne, et donc à partir de là on considère cela comme données à caractère personnel.

Diapo suivante s'il vous plait.

Donc, la situation qui s'applique maintenant au niveau des lois de protection des données ou quand les services sont offerts au Brésil,

même si ces données sont collectives, de la part de personnes qui voyagent vers le Brésil.

Prochaine diapo s'il vous plait.

Le LGPD ne s'applique pas dans certains cas que vous voyez sur la diapo. Par exemple, lorsque nous faisons face à certaines situations, quand des personnes privées, des personnes qui n'ont pas de but économique, pour les autres qui ont des fins artistiques, journalistiques ou académiques ou aussi dans des situations où il y a des enquêtes criminelles, lorsqu'il y a des questions de sécurité publique, etc.

Prochaine diapo s'il vous plait ?

Donc le LGPD ne sera pas appliqué dans les cas suivants.

Je vais essayer d'avancer un peu plus vite dans ma présentation afin de ne pas utiliser plus de temps que prévu. Merci.

Dans des situations normales, donc qui n'occasionnent pas l'utilisation des données personnelles, le LGPD, donc les lois sur la protection générale des données au Brésil, devra trouver des bases juridiques pour le traitement des données personnelles. C'est pour cela que vous avez ici les bases juridiques dans ce sens. Vous là des hypothèses juridiques pour le traitement des données personnelles, par exemple le consentement, le respect des obligations légales, l'exécution des politiques publiques, et autre. La protection des crédits.

Passons à la prochaine diapo.

Il y a une différence malgré tout entre les données que l'on considère sensibles et les autres, donc ces lois de protection pour les données, les lois de protection générale, incluent d'autres hypothèses, d'autres situations qui sont un petit peu plus rigides, par exemple le consentement, le respect des obligations légales, les politiques publiques, les études par une agence de recherche, la protection de la vie, la réglementation des droits et aussi pour la protection.

Prochaine diapo s'il vous plait.

Passons maintenant aux avantages de la télé-santé que l'OMS a considérée. C'est la réduction des services et des coûts opérationnels administratifs, le soutien aux décisions cliniques. Si nous avons plus de données, il serait donc plus facile de prendre des décisions. Cela permet aussi la possibilité d'avoir une détection rapide de certaines maladies.

Prochaine diapo s'il vous plait.

Cependant, il y a des inquiétudes au Brésil car la santé, les systèmes de santé ne sont pas prêts à se conformer aux nouvelles règles LGPD, donc au traitement des données. Et ils n'investissent pas pour trouver la sécurité de leur système. Donc il y a eu des violations qui sont inquiétantes.

Comme vous le voyez dans la diapo, 85 % des entreprises ne se sentent toujours pas prêtes à se conformer aux nouvelles règles du LGPD. Seulement 8%... Pardon 8,7 % de ces entreprises considèrent et se préoccupent de ce problème et respectent la loi.

Prochaine diapo s'il vous plait.

Je vais conclure. Je voudrais m'excuser d'avoir pris plus de temps que prévu.

Comme je l'ai déjà dit, les fuites et les donations des données peuvent conduire à la discrimination, à la mauvaise utilisation des données par les organisations de soin de la santé, par l'industrie pharmaceutique, les services de santé. Cela peut aussi conduire à de la fraude dans les systèmes d'assurance, les contrats d'assurance. Donc cela pose d'autres problèmes.

Prochaine diapo s'il vous plait.

De manière à avoir un meilleur système, pour améliorer les choses, il serait donc nécessaire d'avoir un système technologique, un système TI plus sécurisé afin d'améliorer le système et donc il faut réviser tous les processus qui sont liés aux procédures. Il est aussi nécessaire de mettre un système plus puissant et plus fort qui pourrait prévenir contre les gens des organisations lorsqu'elles font des actions malveillantes et amener une certaine prise de conscience pour que les personnes et ces organisations fassent très attention à toutes ces questions de données.

Encore une fois excusez-moi de dépasser mon temps.

Les systèmes techniques doivent être améliorés pour avoir un système antivirus, de sauvegarde du pare-feu qui doit s'améliorer, la formation des employés aussi, la sécurité de l'information devrait être partagée et communiquée et tout cela est très important.

Prochaine diapo s'il vous plait. Encore une fois je suis désolée d'avoir dépassé le temps alloué. J'espère que vous avez pu comprendre le message que je voulais partager avec vous. Si vous voulez me contacter, vous avez mon instagram @flavia.caralho.adv, et ensuite vous avez mon adresse courriel.

Merci de votre attention.

DEBORAH ESCALERA: Merci Flavia. Est-ce qu'il y a des questions pour Flavia ? Nous avons 5 minutes que nous allons allouer aux questions. Y a-t-il des mains levées ? Merci Flavia. Je ne vois donc aucune main levée, je voudrais donc vérifier une fois de plus.

Nous allons passer à notre prochain présentateur, Isabelle Cristine.

ISABELLE CRISTINE: Merci Flavia. Bonjour, bonne après-midi. Est-ce que je peux commencer ?

DEBORAH ESCALERA: Oui, c'est à vous Isabelle.

ISABELLE CRISTINE: Merci. Bonjour, bonne après-midi à tous. Je suis Isabelle, j'ai 21 ans et je suis au Brésil. J'étudie à l'université la gouvernance de l'internet. Et je suis vraiment heureuse de pouvoir participer à cette réunion et j'espère

que je vais être là pour les prochaines années. Aussi j'ai vraiment aimé cette présentation et vous parler de mon projet.

Voilà donc Youth Learn, un programme linguistique d'apprentissage en ligne pour les jeunes. Il s'agit d'un programme d'apprentissage en ligne des langues axé sur les thèmes de la gouvernance de l'internet et le vocabulaire technique.

Alors pourquoi ? En 2019 nous avons commencé un programme dont je faisais partie, un programme de boursiers, pour développer des comités pilotes au Brésil. À travers ce programme j'ai été sélectionné. Je connaissais un petit peu l'espagnol et l'anglais, mais ce n'était pas si facile. Et mon anglais n'était pas extraordinaire. Donc nous avons dû apprendre et nous nous sommes rendus compte que d'autres participants, d'autres jeunes latino-américains et résidents des Caraïbes avaient le même problème.

Nous avons donc identifié un besoin pour l'intégration de ces jeunes participants et nous avons créé ce programme de formation en anglais.

Prochaine diapositive.

Comment cela fonctionne ? D'abord nous avons des textes, du matériel pédagogique, des articles de presse qui ont été utilisés pour créer un débat sur le thème de la semaine. Ensuite nous avons des conversations qui sont stimulées et encouragées pour se familiariser avec la langue anglaise. Nous essayons de familiariser tout le monde avec la langue anglaise et nous faisons des traductions du Wiki de l'ICANN, de l'ISOC,

du CGI.BR, de l'article 19, de SaferNet et des textes réguliers et des textes d'information.

Et nous avons des petites réunions pour faire de l'information, pour écrire. Et nous étudions des documents qui sont toujours liés à la gouvernance de l'internet.

Nous avons officiellement commencé en juin de l'année 2020 et donc ce travail va se poursuivre pendant toute l'année. À cette occasion nous avons réuni 23 participants, 18 Brésiliens, un Mexicain et un Chilien et trois personnes qui n'ont pas souhaité faire part de leur nationalité. Donc surtout des personnes d'Amérique latine âgées de 20 à 27 ans. Voilà quelle était la tranche d'âge.

DEBORAH ESCALERA:

Isabelle, excusez-moi de vous interrompre. Est-ce que vous pourriez lire un peu plus fort et plus près du micro parce que les interprètes ont du mal à vous entendre.

ISABELLE CARVALHO:

Nous avons créé un sondage d'opinion pour savoir ce que les participants avaient pensé de ce programme. Et 10 participants y ont répondu.

La plupart des participants avaient déjà été en contact avec la langue anglaise. 57 % avaient senti qu'ils avaient progressé dans leur niveau d'anglais, 57,2 sentaient qu'ils voulaient en apprendre davantage.

Alors voilà certains des retours d'information des participants que nous avons reçus. Des retours d'information postés sur les formulaires de sondage d'opinion. Comme vous pouvez le voir, l'idée c'était de créer un espace libre et ouvert, c'est ce qui est apparu dans les retours et commentaires qu'on a reçu. Nous avons pu améliorer notre niveau d'anglais dans un environnement agréable, sûr, et nous étions là pour nous aider les uns les autres.

Diapo suivante.

Voilà, je suis arrivée à la fin de ma présentation. J'espère que vous l'aurez appréciée. J'aimerais remercier mon partenaire, Mattéo, boursier NextGen et mon mentor Cheri Stubbs. Vous pouvez me trouver sur Twitter, Instagram, @ico_debator

[L'interprète s'excuse l'audio de l'intervenant ne m'a permis de comprendre son compte Twitter]

DEBORAH ESCALERA:

Merci beaucoup Isabelle, excellente présentation. Est-ce qu'il y a des questions à l'attention d'Isabelle ? Je regarde s'il y a des mains levées sur Zoom, est-ce qu'il y a des questions à l'attention d'Isabelle ? Je vois que Frederica nous a rejoints, donc nous allons passer à sa présentation.

Malheureusement nous n'avons pas pu faire de test audio avec Frederica, nous espérons que nous allons bien pouvoir l'entendre. Frederica, est-ce que vous êtes prête ? Une petite seconde... Frederica il faut que vous activiez votre micro s'il vous plait.

FREDERICA TORTORELLA : Allo ?

DEBORAH ESCALERA: Oui, on vous entend.

FREDERICA TORTORELLE: Merci beaucoup. Bonjour, bonne après-midi, bonsoir où que vous vous trouviez. Je vais brièvement me présenter. Je suis avocate en République dominicaine. J'ai travaillé sur les questions liées à la gouvernance de l'internet depuis 2016,, mais actuellement je suis volontaire auprès d'une ONG basée au Panama. Je suis co-fondatrice d'un projet social qui travaille avec les hispanophones pour les introduire à l'écosystème de la gouvernance de l'internet.

Ma présentation aujourd'hui va parler du développement et de la mise en œuvre du modèle multipartite au-delà des forums et évènement pour montrer à quel point le consensus et le modèle multipartite peuvent faire la différence dans les questions liées à la gouvernance de l'internet et dans le contexte de la gouvernance de l'internet.

Comme vous pouvez le voir, j'ai décidé de prendre comme exemple quelque chose qui s'est produit en République dominicaine, le chapitre ISOC République dominicaine qui a créé une table ronde pour parler de la mise en œuvre d'un point d'échange internet local. Et j'ai eu la grande chance de faire partie de ce comité lors de ses débuts.

Donc l'objectif c'était d'analyser un cas concret différent des fora et réunions où les principes du multipartisme jouent un rôle important en vue d'être couronnés de succès.

Je vais brièvement vous parler de l'importance des points d'échanges internet locaux, quelques informations par rapport à mon pays, quand on a commencé à mettre en œuvre ce projet, les parties prenantes qui ont participé à ce processus, certains jalons enregistrés dans le cadre de ce programme, et les résultats obtenus.

Conformément à l'Internet Society, l'IXP – point d'échange internet – c'est une infrastructure technique essentielle où les réseaux se réunissent pour se connecter entre eux et échanger le trafic de l'internet.

Vous voyez ici comment IXP fonctionne et ISP c'est FSI en français, fournisseur de service internet.

Le trafic de l'internet de la République dominicaine dépend de fournisseurs qui sont situés aux États-Unis. Columbus Networks USA par exemple est l'un de ces fournisseurs.

L'avantage d'avoir un IXP local c'est de dépendre moins de ces fournisseurs, d'avoir une meilleure résilience, une stabilité de l'internet et avoir une qualité accrue du service.

Quelques informations par rapport à la République dominicaine. Ce projet a commencé en 2017, c'est pourquoi vous voyez quelques images qui remontent à 2018. Sur la droite vous voyez le rapport pour un

internet accessible de 2018 qui montre le coût élevé de l'internet dans notre pays qui est accessible pour moins de la moitié de la population. Et sur la gauche vous voyez une cartographie de la pénétration de la bande passante en République dominicaine et Santo Domingo, la capitale, c'est la concentration de l'internet avec les zones les moins développées qui ont moins de pénétration.

Donc vous voyez le coût élevé de l'internet et le besoin d'avoir une meilleure infrastructure pour permettre un accès à toute la population.

Ces statistiques se sont un peu améliorées. Par exemple l'alliance a publié un rapport en 2020, mais j'utilise ces données parce que le projet a commencé lorsque la situation ressemblait à celle qui est représentée à l'écran.

Donc quelles ont été les parties prenantes de ce projet qui ont participé à la mise en œuvre d'un IXP ?

D'abord le chapitre ISOC de la République dominicaine, ensuite Société de Cables, fournisseurs de services internet qui ont souscrit à ce projet en signant un protocole d'accord. Et ensuite, autres conseillers, comme LACNIC, ISOC, Google et des consultants externes qui ont apporté un soutien financier et également des conseils techniques pour faire de ce projet une réalité.

Les principaux jalons, comme vous le voyez, tout a commencé en 2017, je vous le disais. En marge du premier forum sur la gouvernance de l'internet de République dominicaine on a organisé un atelier de travail

fondé sur les meilleures pratiques dans la mise en œuvre d'un point d'échange internet.

Mais c'est en 2018 que les choses se sont accélérées. On a eu la première réunion avec les différentes parties prenantes pour soumettre le projet et analyser sa viabilité. Ensuite ISOC a reçu les fonds pour la mise en œuvre de ce projet. Ensuite les différents protocoles d'accord ont été signés avec LACNIC et les autres parties prenantes. Et ils ont organisé une série d'ateliers de travail technique par rapport à l'interconnexion et le trafic IP à l'attention des gens qui allaient travailler directement dans le domaine technique.

Et en aout 2020, le projet IXDO a pris part au projet LAC-IX et c'est là que commence la phase interconnexion.

Diapo suivante s'il vous plait.

Donc comme vous pouvez le voir, ce projet est en cours de développement. Néanmoins, on en voit déjà un certain résultat. Le premier c'est le suivant : le modèle multipartite fonctionne puisque le principe ascendant a été essentiel à la réussite de ce projet. Et ce modèle présente l'avantage d'être applicable dans toute une série de contexte.

Mais il faut un certain temps pour que ce modèle démontre ses résultats parce qu'il faut que toutes les parties prenantes se réunissent et parviennent à un consensus.

Troisième résultat obtenu : l'objectivité et la transparence doivent être assurées pendant tout le processus. Et dans ce projet on a pu assurer cela grâce à un promoteur indépendant à but non lucratif, c'est-à-dire le chapitre ISOC de la République dominicaine.

Voici les références que j'ai utilisées pour ce qui est des citations et autres images que j'ai utilisées aux fins de cette présentation. N'hésitez pas à me poser toutes les questions que vous souhaitez.

Diapo suivante, s'il vous plait.

Merci à tous de votre attention et je serais ravie de répondre à vos questions et j'espère que ce projet, réellement, sera source d'inspiration pour d'autres pays qui pourront peut-être développer leur propre IXP pour un échange internet en utilisant le modèle multipartite et le consensus.

Merci beaucoup.

DEBORAH ESCALERA:

Merci Frederica. Bonne présentation. Y a-t-il des questions pour Frédérica ? Très bien.

Il y avait une question pour Isabelle que j'ai loupée. Donc on va revenir en arrière. Il y a une question pour vous Isabelle de la part de Louis Daniel : avez-vous expliqué ce programme dans d'autres pays ?

ISABELLE CRISTINE: Oui, merci pour votre question. Nous avons fait passer le message, nous avons parlé à l'équipe en Russie, donc avec mes partenaires. Mais nous avons arrêté en ce moment avec ce qu'il se passe en ce moment. Mais nous planifions de reprendre la connexion et nous planifions d'étendre ce programme à d'autres pays, spécialement dans les pays latino-américains, donc en Amérique du Sud.

DEBORAH ESCALERA: Y a-t-il des questions pour Frédérica ? Très bien. Donc maintenant nous allons continuer et passer à notre dernier présentateur, il s'agit de Benjamin Chong. Benjamin, êtes-vous prêt ?

BENJAMIN CHONG: Je suis heureux d'être ici avec vous. En suivant un documentaire de CNBC, un documentaire sur Google Map, j'ai voulu partager quelque chose à ce sujet.

Bonjour, je suis Benjamin Chong, je suis avocat au Mexique et je me préoccupe beaucoup sur les lois liées aux véhicules. Donc dans ce sens, j'ai donc une meilleure approche, une approche plus analytique à l'importance des applications de transport et des cartes au niveau des mobiles et du respect aux données privées dans ce sens.

Alors, Google Maps a plus d'un milliard d'utilisateurs par mois, ce qui représente 14 % de la population. Et c'est pour cela que je me suis préoccupé de ce sujet.

Dans cette présentation, nous allons parler des applications de transport, des données personnelles sur le transport, des statistiques de mobilités. Dans mon pays, au Mexique, nous avons fait un suivi des données personnelles et nous ferons une conclusion.

Prochaine diapo s'il vous plait.

La technologie c'est un outil qui doit simplifier les choses. Lorsque nous utilisons des cartes en papier pour obtenir des directions, pour aller à tel ou tel endroit, cela posait un problème. Maintenant il est commun que lorsque nous allons quelque part nous pouvons aussi commander un mode de transport sur notre téléphone intelligent et nous pouvons aussi voir avec des applications où nous allons aller, nous consultons pour voir s'il y a de la circulation ou si nous avons besoin d'aller quelque part nous voulons planifier notre itinéraire.

Donc à mon opinion il y a 3 classifications de ces applications. Tout d'abord il y a les applis pour les transports privés, les services de transport individuel ou collectif basé sur les applications. Ensuite l'utilisateur fait une requête de transport pour lui-même ou pour quelqu'un d'autre.

Dans cette classification nous avons plusieurs véhicules, nous avons des voitures, des motos, des vélos, même des scooters.

Ce genre d'applications est de plus en plus commun pour les utilisateurs individuels et vous avez aussi de nouvelles applications pour des transports privés.

Nous avons aussi les cartes web ou applications GPS. Cela permet de consulter des cartes d'image satellite, on peut le faire non seulement à l'intérieur du véhicule mais aussi lorsqu'on marche. Cela nous permet de calculer les routes, les trajets et nous pouvons ainsi avoir un suivi, un enregistrement de l'endroit où nous sommes.

Finalement, surtout depuis la pandémie, il y a des applications de transport public qui, pour l'instant, ne sont pas en compétition, en concurrence avec les applis pour le transport privé, peut-être dans l'avenir. Donc les services de transport public sont surveillés aussi par des applications.

En ce moment, en Amérique latine, ces applications sont utilisées pour le transport privé. Mais je pense qu'à un certain moment nous pourrions voir des applications qui seront dédiées au transport public.

Prochaine diapo s'il vous plait.

Maintenant, j'enregistre les données personnelles sur le transport, certaines de ces données peuvent être collectées via ces applications, mais ce n'est pas toujours fait avec la permission de l'utilisateur. Nous devons voir quels sont les termes et les conditions.

Nous fournissons des données lorsque nous créons un compte, notre nom, notre adresse, notre numéro de téléphone, une photo, des informations sur nos détails de paiement. Toutes ces données nous les fournissons à l'application et donc toutes ces données sont collectées pour faire une analyse, des antennes de téléphonie mobile et des points

d'accès mobile à proximité. Tout cela est enregistré, peut-être même par des parties tierces lorsque vous utilisez ces services d'application.

Donc il faudrait empêcher notre compagnie d'avoir accès à toutes ces données privées. Et, finalement, nous devrions travailler sur un super-modèle, disons, pour pouvoir protéger ces informations et ces adresses IP.

Prochaine diapo s'il vous plait.

Combien de personnes utilisent les applications de mobilité au Mexique ? Il est vrai qu'en ces temps de quarantaine l'utilisation de ces applications a été réduite, en général. Leur impact est très important.

S'agissant du Mexique, en 2020, 35 % des utilisateurs de l'internet mexicains ont demandé des services de transport en ligne et 68 % des internautes ont utilisé une application cartographique en 2020. Nous avons pris en compte le fait qu'il y avait couramment 82 millions d'utilisateurs au Mexique. Les chiffres sont très importants ; Donc vous voyez que cette thématique est donc très pertinente.

Prochaine diapo.

Comme vous l'avez vu, la surveillance ou le suivi des applications liées à la mobilité aboutit à l'accès à un grand nombre de nos données personnelles. Donc si nous ne faisons pas attention, si nous n'avons pas de protection, ça peut être très préjudiciable pour les utilisateurs car nous pourrions être victimes de crimes ou d'attaques informatiques, violation d'identité, fraudes, même des attentats à notre vie.

Donc la mauvaise utilisation des données qui sont collectées par ces applications pourrait amener des sérieux problèmes.

Il y a aussi de l'utilisation de nos données pour le marketing. Donc cela se produit très souvent, dans beaucoup de pays.

Tout cela combiné avec d'autres technologies comme la reconnaissance faciale, l'internet des objets, les big data, cela peut poser beaucoup de problèmes.

Donc il faut faire très attention avec le consentement que nous acceptons pour donner accès à nos données, car une utilisation abusive pourrait avoir des conséquences importantes.

Prochaine diapo.

Comment pouvons-nous confronter les grandes entreprises à ce problème? En Amérique latine je pense que nous devrions leur expliquer le cadre de travail pour les données personnelles, nous devrions suivre le modèle européen avec le RGPD.

Il faudrait ce système multipartite, des politiques et des normes de confidentialité peuvent être proposées spécifiquement en ce qui concerne les données personnelles dérivées d'utilisation d'application ou de sites web liés à la mobilité et le transport, pour pouvoir limiter ou réglementer et protéger nos données personnelles.

Prochaine diapo.

Cela pourra être fait par le biais de la gouvernance de l'internet, par des groupes comme l'ICANN, par le biais de son comité de consultatif de sécurité et de fiabilité et du GAC, pour pouvoir établir des paramètres de modèles, des politiques qui profitent aux utilisateurs d'internet et à leurs données personnelles dans l'utilisation de ces applications de transport et de cartographie, en tenant principalement compte que les personnes sont suivies en fonction des adresses IP de leur appareil.

De même, d'autres acteurs de la gouvernance de l'internet peuvent contribuer à lutter contre ce problème et protéger les utilisateurs d'internet, comme la société civile, les organisations internationales comme l'ISOC, les organisations de défense des droits de l'homme peuvent contribuer à garantir que les gouvernements nationaux, dans le cadre de leur souveraineté puissent agir vis-à-vis de violation possible des droits de l'homme. Et aussi on pourrait faire une différence et donc combler la carence entre les citoyens et les acteurs problématiques.

Je suis vraiment intéressé sur ce sujet, si quelqu'un est très intéressé, s'il y a des gens qui sont membres de certains des chapitres, vous pouvez me joindre sur les réseaux sociaux. Et je voudrais continuer à parler de ces initiatives.

Merci de votre attention, c'est tout.

DEBORAH ESCALERA:

Merci Benjamin. Y a-t-il des questions pour Benjamin ? Je vois qu'il y a une question de Éric Tomsin : est-ce qu'il y a des personnes qui sont

non-européens pour comparer les modèles du RGPD européen avec le modèle de leur propre pays ?

BENJAMIN CHONG: Est-ce que vous pouvez me répéter la question ?

DEBORAH ESCALERA: Oui : est-ce que quelqu'un qui n'est pas d'un pays non européen pourrait essayer de comparer le modèle qu'ils ont dans leur pays avec le modèle RGPD ?

BENJAMIN CHONG: Je ne sais pas si c'est une question, mais bon, je pense que le RGPD est un très bon modèle pour tout ce qui est de la protection des données personnelles. Je pense qu'ici, en Amérique du Nord nous avons besoin de quelque chose de plus strict ou des réglementations plus strictes et meilleures pour ce qu'il s'agit des données personnelles.

Je ne sais pas s'il y a une comparaison qu'on puisse faire, mais je pense qu'on doit faire quelque chose au niveau des régions et au niveau des données personnelles. Ça c'est mon idée.

DEBORAH ESCALERA: Oui merci. Y a-t-il d'autres questions pour Benjamin ? Ou même les autres présentateurs d'ailleurs.

Très bien. Avec cela, je pense que cela conclut notre présentation, du moins la partie numéro 1 des présentations de NextGen. Je vous remercie d'avoir participé à cette séance et je vous invite à nous rejoindre à notre prochaine séance qui commence dans environ 1 h, à 10 h 30.

Merci à toute notre équipe technique et nos interprètes de nous avoir soutenus durant cette session. Et je voudrais demander à nos prochains présentateurs, Cindy, Ernesto, Pollyanna et Rodrigo, de venir dans la salle Zoom 15 minutes plus tôt afin de pouvoir vérifier leur audio.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à la séance d'aujourd'hui et je voudrais aussi remercier Siranush pour s'être préoccupée des diapositives.

On vous revoit dans une heure.

NON IDENTIFIÉ : Merci pour tout.

NON IDENTIFIÉ : Merci et bonne journée à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]